

La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

---

VOL. XXIII

Québec, 1er octobre 1910

No 8

---

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

---

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 113. — Les Quarante-Heures de la semaine, 113. — Ordinations des Quatre-Temps, 114. — Nominations ecclésiastiques, 114. — Congrès de Tempérance (*suite et fin*), 115. — Bibliographie, 125.

---

Calendrier

— o —

2 DIM.	b	XX apr. Pent. et 1 oct. <b>Sol. du Très Saint Rosaire.</b> <i>dbl. 2 cl.</i> <i>Kyr. de la Ste Vierge, II vèp., mém. du suiv. et du dim.</i>
3 Lundi	b	SS. Anges Gardiens, <i>dbl. maj.</i> (hier).
4 Mardi	b	S. François d'Assise, confesseur, <i>dbl. maj.</i>
5 Mercr.	†r	S. Placide et ses compagnons, martyrs.
6 Jeudi	b	S. Bruno, confesseur.
7 Vend.	†b	S. Marc, pape et confesseur.
8 Samd.	b	Ste Brigitte, veuve.

---

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

2 octobre, L'Ange-Gardien. — 3, Saints-Anges. — 4, Saint-Cajétan. — 5, Saint-Elzéar. — 6, Saint-Agapit. — 7, Saint-François, Rivière du Sud.

### Ordinations des Quatre-temps

— o —

Samedi dernier, le 24 septembre, les ordinations suivantes ont été faites par Mgr l'Archevêque :

TONSURE: Messieurs Alphonse Trudel, Antonio Courchène, Héliodore Béland, Alex. Morissette, Victorin Germain, Azarias Toutant, Ferdinand Vandry, Alph. Huot, Paul Beaudry, Jos. Boivin, Pamphile Roy, Geo. Côté, Cyrille Deslauriers, Léon Gray, Henri Laberge, Emile Bernier, Pantaléon Thiboutot, Antoine Guy, Joseph Jean, Phidyme Jobin, Maurice Brown, Odilon Roy, Geo. Blais, Joseph Gagné, Edm. Pelletier, Isidore Drouin, Ernest Lemieux, Eug. Lachance, Gédéon Montmiry, Chs.-Henri Paré, Jean-Chs. Dumas, Miles O'Farrell, *du diocèse de Québec*, Etienne McDónald, *du diocèse de Charlottetown*.

ORDRES MINEURS: MM. Amédée Fillion, Geo. Darveau, Jos. Poirier, Elzéar Latulippe, René Routhier, Jules Lachance, Henri Raymond, Adélard Chouinard, Félix Dumont, *du diocèse de Québec*; Ls.-Philippe Rioux, *du diocèse de Rimouski*; Pierre McCarvill, *de Charlottetown*; Eudore Martin, Benedict Murdock, *de Chatham*;

SOUS-DIACONAT: David Caron, *du diocèse de Manchester*, N.-H. Oscar Proulx, *diocèse de Québec*; Cajétan Poirier, *du diocèse de Chatham*.

\*\*\*\*\*

### Nominations ecclésiastiques

— o —

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque ont été nommés :

- M. l'abbé Arthur Lacasse à la cure de Saint-Tite des Caps
- " " Edmond Guay, vicaire à Saint-Malo, Québec;
- " " Amand Bergeron, vicaire à Saint-Charles, de Belchasse.

\*\*\*\*\*

**CONGRÈS DE TEMPÉRANCE (1)***(Suite et fin)*

— o —

La séance de l'après-midi, présidée par S. G. Mgr Bégin, a été consacrée en grande partie à la lecture des Rapports de Sections d'études qui n'avaient pas été encore lus.

Il y eut ensuite adoption des vœux divers extraits des travaux des rapporteurs.

Puis Mgr Roy fit un vigoureux discours sur les bons résultats qu'on devait attendre du premier Congrès diocésain de Tempérance de Québec.

Mgr le Président termine en disant qu'il faut s'habituer à mieux voir. « Il y a, dit-il, la confrérie des bras croisés comme il y a la confrérie des yeux fermés. Ouvrons les yeux et agissons. »

Mgr Roy remercia ensuite les nombreux congressistes qui sont venus si nombreux de partout pour assister au Congrès. On ne pouvait pas mieux répondre à l'appel qui avait été fait. Le succès a dépassé l'attente des organisateurs. Mgr le Président remercie de leur aide généreuse toutes les classes de la société : le clergé a fait tout son devoir comme toujours. Nous avons été aidés efficacement, dit-il, par les juges, les avocats et messieurs les notaires. Il remercie les bons religieux qui ont si efficacement aidé le clergé. Il remercie en particulier le R. P. Hugolin, franciscain.

## ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ PERMANENT

Mgr Roy dit que pour se conformer au règlement du Congrès, il faut s'occuper de la formation d'un Comité permanent qui doit être composé de douze membres.

M. le notaire Plamondon propose les douze noms suivants : S. Grandeur Mgr Roy, Mgr C.-O. Gagnon, l'hon. L.-P. Pelletier,

---

(1) Nous terminons cette semaine le compte-rendu du mémorable Congrès de Tempérance, dont le succès a dépassé toute attente, et dont les résultats, nous l'espérons, dureront bien longtemps. La semaine prochaine nous commencerons à publier, sur le Congrès Eucharistique de belles pages empruntées à l'intéressante *Semaine religieuse* de Montréal.

MM. les abbés P. Fillion, G. Sauvageau, S.-A. Lortie, MM. J.-A. Deneault, C.-J. Magnan, Jules Dorion, P.-G. Roy, Dr A. Jobin, Adjutor Rivard.

M. le notaire Plamondon, le proposeur, est prié de faire partie du Comité.

#### REMERCIEMENTS

Puis les remerciements suivants sont offerts 1° à l'*Action Sociale Catholique* :

M. l'abbé Joseph-F. Dumais, curé de Saint-Denis, propose l'ordre du jour suivant :

Désireux de reconnaître l'heureuse initiative à laquelle il doit son existence, le zèle et le dévouement qui ont assuré son succès, et la généreuse hospitalité dont il a été l'objet, le 1<sup>er</sup> Congrès de Tempérance du diocèse de Québec offre à l'*Action Sociale Catholique*, aux membres du Comité Organisateur, et au Séminaire de Québec, l'hommage de sa profonde et sincère gratitude.

#### REMERCIEMENTS AUX CURÉS DE LA BASILIQUE ET DE SAINT-ROCH

M. l'abbé S.-A. Lortie présente à son tour une proposition comportant les vifs et sincères remerciements du Congrès, à l'adresse des autorités paroissiales de N. D. de Québec, (la Basilique,) ainsi que de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, pour le concours généreux qu'elles ont apporté à la partie religieuse des manifestations du Congrès. Cette proposition est aussi adoptée à l'unanimité.

#### REMERCIEMENTS A MGR ROY

M. l'abbé Alfred Morissette, après quelques mots élogieux si bien mérités à Mgr Roy pour la direction si sage et si active qu'il a donné au Congrès de Tempérance, propose des remerciements au zélé président du Congrès. Et les congressistes applaudissent Mgr Roy, l'âme dirigeante du Premier Congrès diocésain de Tempérance de Québec.

#### HOMMAGE DE RECONNAISSANCE

L'honorable M. Thomas Chapais, après quelques considérations très applaudies, fait adopter unanimement par le Con-

grès un vœu approuvant l'initiative de ceux qui projettent d'élever un monument commémoratif à M. l'abbé Edouard Quertier, le *découvreur* inoubliable de la Croix Noire de Tempérance au Canada, et promettant à ce louable projet le plus cordial concours.

Après quelques remarques de S. G. Mgr Roy, soulignant la providentielle inspiration à laquelle le noble apôtre de la tempérance que fut M. Quertier sut donner suite si dignement, le Congrès acclame longuement ce magnifique dessein.

#### SECTION DE L'ENSEIGNEMENT

Le VI<sup>e</sup> vœu de la Section de l'Enseignement que nous publions ailleurs est modifié comme suit :

I. — Que conformément aux ordonnances de Mgr l'Archevêque de Québec une Société de Tempérance soit établie dans chaque paroisse du diocèse, avec unité de règlement pour toutes.

II. — Que par les retraites, tridoums, réunions prescrites, conférences, on ait soin de développer l'éducation anti-alcoolique des sociétaires.

III. — Qu'en vue d'une union spirituelle plus étroite les Sociétés soient invitées à rétablir l'ancienne Association de Messes du Grand Vicaire Mailloux.

IV. — Que, suivant le règlement de Monseigneur, chaque Société de Tempérance ait son Conseil de Tempérance, et que ce Conseil soit fidèlement réuni au moins tous les trois mois.

V. — Qu'au nombre des attributions du futur Comité Permanent on insère celles de modifier et de compléter les règlements de tempérance, de veiller à sa stricte observance, enfin de fournir aux Sociétés conférenciers et lanternes magiques.

#### A SAINT-ROCH

Les paroissiens de Saint-Roch de Québec étaient heureux, le dimanche 4 septembre, de recevoir les membres du Congrès de Tempérance, et rien n'avait été négligé pour faire de cette cérémonie une des plus belles du Congrès. Les résidences de la rue Saint-Joseph, le presbytère et le couvent avaient été bien décorés. L'église avait aussi revêtu ses ornements de fête : des banderoles et des guirlandes de diverses couleurs avaient été sus-

pendues au-dessus de la nef ; des écussons, portant l'image du drapeau du Sacré-Cœur et quantité de petits pavillons avaient été placés de chaque côté de la nef et du sanctuaire. Au-dessus de l'autel était suspendu un diadème tout couvert de petites lampes électriques et, au-dessus du sanctuaire, on avait placé une belle croix, symbole de la société de Tempérance, tout illuminée pendant la messe ; l'autel surtout était resplandissant de lumière. De chaque côté du sanctuaire avait été dressé un trône. Mgr Labrecque, qui a officié à la messe du Congrès, occupait celui de droite tandis que Mgr P.-E. Roy occupait celui de gauche.

C'est Mgr M.-T. Labrecque, évêque de Chicoutimi, qui a officié avec Mgr O.-E. Mathieu, comme prêtre assistant. M. l'abbé H. Bouffard et le Rév. Père Fortier, O. M. I., comme diacre et sous-diacre d'honneur, et MM. les abbés Proulx et L. Turgeon comme diacre et sous-diacre d'office.

De chaque côté du sanctuaire, un piquet de membres de la Garde Indépendante Champlain fait la garde d'honneur.

L'église était remplie de fidèles venus de toutes les parties de la ville.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Alfred Morisset, qui a traité avec éloquence le sujet : « L'Alcoolisme et la famille. »

#### LE BANQUET

Le banquet du samedi soir, 3 septembre, a été brillant par le concours des hommes éminents et des orateurs de marque qui y ont pris part, émouvant par l'échange fraternel des sentiments de sympathie et d'affection réciproque entre « Canadiens de France » et « Français du Canada ».

Le souvenir de ce banquet vibrera longtemps dans la mémoire des Canadiens qui y ont pris part. Il leur dira combien la France catholique les aime et s'intéresse à leur sort comme une bonne mère isolée de ses enfants. Il leur dira la joie que la France retrouve l'orsqu'elle revoit ses fils canadiens. Et nous sommes certains qu'aussi les Français garderont la mémoire de ces agapes fraternelles où ils ont constaté « de visu » en quel estime ils sont tenus ici, et de quels sentiments le Canada français est animé à leur égard.

Nous entrons dans le récit. Le dîner a eu lieu à 7 heures, dans le réfectoire des prêtres du Séminaire. Inutile de dire qu'il n'y avait pas de boissons enivrantes. Il y a eu de l'ivresse, cependant, mais elle a été puisée aux sources pures et élevées de l'éloquence patriotique.

Sa Grandeur Mgr Roy, président du Congrès, présidait le banquet.

Il y avait environ 300 convives. A la table d'honneur nous avons remarqué Mgr Bégin, sir Lomer Gouin, Mgr Odelin, M. le chanoine Bercier, l'hon. L.-P. Pelletier, M. le comte de Montalembert, MM. Cyr. Delâge, M. Rozier, Adjutor Rivard, MM. les barons de Troy, le vicomte de Curel, vicomte Bernard de Franqueville, l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Énard, l'abbé Durand, M. d'Aubergny, M. le vicomte d'Eclaibes, M. le Chev. Rouleau, Général Meyssonier, l'hon. juge Lafontaine, M. le maire Drouin, Mgr Labrecque, M. l'abbé I. Lecours, supérieur du collège de Lévis, M. l'abbé Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne ; MM. les abbés, Fillion, Lortie, M. C.-J. Magnan, l'abbé C. Roy, Dr Pinault, M. le chanoine Lamérand, l'hon. juge Pelletier, M. l'abbé Thomas, V. G., Mgr C.-A. Marois, Mgr Koppes, M. le Recteur de l'Université, Mgr Blanche, sir Frs Langelier, M. le chanoine Coujet, M. le chanoine Guionnet, l'hon. M. Thos Chapais, Mgr Mathieu, Dr Douglas, de New-York ; R. P. Gerbier, Assomptionniste ; M. le chanoine Etienne, M. Cyrille Tessier, R. P. Alexis, capucin.

#### SANTÉS

Les deux premiers toasts ont été portés à la santé du Pape et du Roi. Le troisième, auquel a répondu l'hon. juge Lafontaine, délégué de Montréal, a été porté à la santé des ligues antialcooliques et des sociétés de tempérance.

#### L'HON JUGE LAFONTAINE

L'hon. juge, qui est un fervent apôtre de la tempérance dans son district, a exprimé, au nom de sa Ligue sa reconnaissance et ses félicitations aux organisateurs du Congrès. Il a rendu hommage à la Ligue Anti-alcoolique de Québec pour le travail accompli et a fait quelques considérations touchant le recrutement, les renaissances et le caractère général des ligues.

## L'HON L.-P. PELLETIER

L'hon L.-P. Pelletier a répondu à ce toast. Il a fait une suggestion qui mérite d'être notée. Jusqu'ici, dit-il, la Ligue Antialcoolique a pris dans le gousset de ses membres l'argent dont elle avait besoin pour défrayer ses dépenses de propagande ; mais pour mener la lutte sur une plus grande échelle, il lui faut des ressources plus considérables et un centre d'activité permanent. Si nous pouvions trouver dix citoyens à l'aise et amis de la cause qui voudraient bien verser \$50.00 au fonds de la Ligue et dix autres qui en verseraient \$25.00, cela consoliderait les assises, et s'il fallait plus tard être aidés par les paroisses, quel est le curé qui ne pourrait pas trouver trente hommes parmi ses paroissiens qui pour soutenir cette œuvre verseraient annuellement la modique somme de 25 centins ? Après cela, dit M. Pelletier, le gouvernement provincial pourrait être appelé à nous aider. M. Pelletier félicite le Gouvernement de son action énergique en faveur de la tempérance lors de la dernière session. Il rend ensuite hommage au clergé à qui est due cette belle campagne contre l'alcool, et termine en disant que les ligues antialcooliques seront la sauvegarde de notre nationalité.

## LE R. P. ALEXIS

Le Rev. Père Alexis est ensuite invité à prendre la parole. Il dit qu'en arrivant au Canada, il y a 20 ans, il a trouvé des pères dans nos évêques, et des frères dans nos prêtres et dans le peuple. Il fait remarquer que s'il appartenait à l'Eglise d'entrer la première dans le mouvement comme elle l'a fait, il était nécessaire que tous maintenant y mettent la main. Il conseille de créer un bureau central de propagande qui, avec ses agences disséminées par toute la province, porterait la prospérité dans le peuple.

## LE GÉNÉRAL MEYSSONNIER

Mgr le Président propose ensuite la santé de « nos hôtes », à laquelle le général Meyssonnier, de l'armée française, est invité à répondre.

Le général dit un mot des bienfaits de la proscription de l'alcool dans l'armée française, et raconte que sur une invita-



tion d'aller un jour visiter une distillerie, il répondit qu'il ne tenait pas à visiter une fabrique d'empoisonnement.

Il dit plaisamment qu'il n'est dans une ligue antialcoolique que depuis trois ans, mais qu'il méritait de l'être depuis 20 ans. Il termine en invitant les convives à boire au succès de la Ligue Antialcoolique canadienne.

M. ADJUTOR RIVARD

prend ensuite la parole. Il dit combien il est désirable que de temps en temps les amis des bonnes causes se rencontrent pour se compter et se concerter, et préparer le succès de leurs efforts. On est heureux, dit-il, de rompre le pain de l'amitié après le travail. A ce banquet, ne recevant rien qui affaiblit les bras, nous trouvons quelque chose qui renforce les cœurs. Que de fois, dit M. Rivard, dans nos réunions canadiennes, nous avons senti un vide. Nous étions comme des enfants sans mère. Nous sentions qu'il nous manquait quelque chose, car la France était absente. Ce soir, il n'y a pas d'absence ; la France est chez nous, la même France noble, ardente et fière qui planta la première croix sur notre terre canadienne. C'est cette France que nous aimons et, puisque vous êtes au milieu de nous, frères de France, nous pouvons vous en parler à cœur ouvert. Nous rendons grâces de ce que, pèlerins de l'Eucharistie, vous avez dressé votre tente sur notre rocher pour quelques jours. En retour de ce bienfait et de cette marque d'amitié, nous vous donnons l'assurance que la Nouvelle-France sera le bras de votre civilisation catholique et française, et qu'elle gardera toujours les deux attitudes qu'elle a tenues jusqu'à présent ; debout devant les hommes et à genoux devant Dieu.

M. Rivard propose la santé de « nos hôtes »

MGR ODELIN

Vicaire-Général de Paris, répond. Il dit que les Français, en mettant le pied à Québec se sont sentis chez eux. Ils ont compris qu'ils se trouvaient sur un morceau de leur patrie en entendant parler leur langue et en voyant des figures françaises. Il rappelle le souvenir des Canadiens-Français luttant pour les droits du Pape à Castelfidardo, et remarque que le

Canada semble avoir pris pour devise : Aime Dieu et va ton chemin ! Il rappelle la crise du peuple canadien-français, et conclut que, s'ils sont sortis victorieux des tourmentes, c'est parce qu'ils sont restés groupés autour de leur clergé.

S'il en était autrement, dit-il, vous seriez encore Canadiens, mais vous ne seriez Français ni de race, ni de langue, ni de religion.

Il parle aussi des malheurs par lesquels la France a passé et demande qu'on ne la juge pas trop vite. Nous étions, dit-il, sous le régime concordataire. C'était le mariage de l'Eglise et l'Etat. Le ménage n'allait pas toujours bien. C'était une corde au cou de l'Eglise qui se resserrait de jour en jour. Maintenant la corde est cassée. Nous avons notre liberté conquise au prix de la pauvreté.

Nous avons été sous un régime d'empoisonnement par l'impunité dans les écoles, la presse et l'Etat, par l'alcool et par la pornographie. Mais la résurrection se prépare. Les œuvres surgissent de toutes parts. Ici au Canada, vous avez compris la nécessité de l'organisation, et vous avez commencé à vous organiser tandis qu'il en est temps. Il félicite Monseigneur Bégin pour la fondation de l'*Action Sociale Catholique*. Il dit quelques mots des congrès eucharistiques et observe que le catholicisme ne doit pas être simplement mystique, mais politique et social, comme en Allemagne et en Belgique.

#### BARON DE XIVRY

M. le Baron de Xivry, représentant de la Belgique, est ensuite présenté comme une des gloires de l'Université de Louvain, en qui, dit Mgr Roy, il nous est agréable d'acclamer la Belgique. Le Baron salue les Canadiens au nom des catholiques belges et parle du bien accompli par l'Université Laval au Canada marchant sur les traces de l'Université de Louvain. Il note que la Belgique a été une terre d'expérience, mais que par bonheur ses expériences ont été heureuses.

Plusieurs autres discours ont aussi été prononcés par le Comte-Affre de Saint-Rome, par Sir Lomer Gouin, par Son Honneur le maire Drouin, par M. l'abbé Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval, par M. C.-J. Magnan, le comte de Montalémbert, le comte Bernard de Franqueville, M. le comte d'Esc-

aibes, du Nord de la France, M. l'abbé Tellier de Poncherville et M. Cyr. Delâge.

L'espace nous manque pour donner un résumé de ces discours. Nous ne citerons que quelques phrases de

M. L'ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE

« C'est, dit-il, un devoir toujours doux à remplir que d'exprimer sa gratitude à l'hôte dont on vient de franchir le seuil, et en qui, dès le premier abord, on découvre un ami. Mais ce merci est particulièrement émouvant à dire, quand cet hôte c'est le Canada, et quand le visiteur accueilli en ami est un fils de France. Le Canada, que de souvenirs et de visions évoquées dans notre enfance par ce doux vocable qui sonne si harmonieusement à nos oreilles, qui parle si puissamment à nos cœurs ! Le Canada, c'était pour nous le nouveau monde que, enfants de la vieille Europe, nous essayions de nous représenter au-delà de l'océan, pays où tout nous apparaissait grand, fabuleux, magnifique : les fleuves et les lacs, les bois et les plaines, les hommes aussi. Le Canada c'était surtout la Nouvelle France : terre de foi et d'épopée dont la seule pensée faisait surgir tumultueusement en notre âme émue des souvenirs de gloire et de deuil, des sentiments de tristesse et de fierté. Nous avons souvent suivi en rêve les courses aventureuses de Jacques-Cartier. Nous nous sommes enthousiasmés pour les exploits des Champlain et des Lévis. Nos pleurs ont coulé au récit des infortunes du noble Montcalm. Pour ces grands héros du passé dans le silence de nos cœurs nous gardions toujours un culte d'admiration attendrie, et notre tendresse reflétait vers ceux qui sont leurs fils, et dont un frémissement de notre sang nous révélait qu'ils demeuraient nos frères. A cette sympathie innée que nous éprouvons pour vous il ne fallait qu'une occasion pour se manifester toute vive. Dieu a permis qu'elle nous fût offerte par le Congrès de Montréal, et rendue plus agréable encore par l'invitation de votre archevêque à séjourner quelques jours ici, au cœur des provinces françaises du Canada.

« Il n'en est pas un parmi nous qui n'ait accepté avec joie, comme un espoir longtemps attendu. L'émoi de nos cœurs nous disait, dès les premiers jours où fut projeté ce grand

voyage, que quelque chose de grave allait se passer ici ; que nous partions comme à la découverte d'une amitié qu'il serait délicieux de découvrir puisqu'elle était déjà si douce à deviner. Et quand nous nous approchions sur le paquebot nous sentions sur les flots des ondes de sympathie, nous nous sentions unis à vous par le lien des morts. Et quand nous avons vu les rives de votre beau fleuve se rapprocher de nous comme si votre pays nous eut tendu des bras, nous avons un pressentiment que Québec nous presserait sur son cœur. Mais une inquiétude se réveillait au fond de nos âmes. Nous nous demandions si nous ne nous faisons pas illusion. Ces craintes sont dissipées : nous avons vu dans vos manifestations de joie et d'affection, sous vos drapeaux français déployés, dans vos visages sages, que nous trouvions en vous des frères. »

L'abbé de Poncheville raconte ensuite ses impressions depuis son arrivée et fait quelques réflexions sur Québec, forteresse française et Thabor eucharistique. « La France, dit-il, n'a pas gardé le don du Canada que Dieu lui avait fait ; mais Dieu a gardé le don du Canada que la France lui avait offert. »

« Le Christ, dit-il, est aussi vivant et aussi aimé qu'au temps où nos pères l'ont apporté. Venons puiser dans votre ciboire les hosties qui y sont si nombreuses pour les répandre sur notre France en signe de résurrection. »

#### SÉANCE DE CLÔTURE

La séance de clôture du Congrès de Tempérance a été un éclatant succès. Une foule compacte, attirée par les succès des séances précédentes, remplissait le parterre et les galeries et débordait même sur les côtés de l'estrade.

Chacun pressentait que cette séance solennelle de clôture serait comme le clou du Congrès. C'est ce qui est arrivé, en effet.

#### MGR ROY

S. G. Mgr Roy fut le premier orateur. Il donna une idée générale des travaux accomplis au cours du congrès, travaux qui, dit-il, sont au nombre de cinquante. Il demande la permission de ne pas lire les vœux des commissions qui seront publiés dans les journaux, et exprime sa satisfaction en cons-

tatant que le fond de la pensée des congressistes était bien exprimé dans les vœux où se trouve dessinée l'attitude que les ligueurs entendent prendre et garder. Il parle ensuite du travail des frères de France par la société de la Croix Blanche, et invite M. Delcourt-Haillot, Secrétaire Général du Comité Permanent des Congrès Eucharistiques, à parler du travail antialcoolique qui se fait en France.

M. DELCOURT-HAILLOT

M. Delcourt-Haillot débute par un hommage de reconnaissance au maire de la ville de Québec pour la souscription ouverte l'hiver dernier pour les réparations à l'église de Brouage. Par ce geste, dit-il, vous avez ajouté un nouveau lien eucharistique entre votre ville et la ville natalé de Champlain, et je vous remercie au nom de cette dernière. M. Delcourt-Haillot parle ensuite de l'œuvre de la Croix Blanche et termine en souhaitant que l'alcoolisme disparaisse de la France.

L'abbé Thellier de Poncheville a fait un discours à l'emporte-pièce.

L'hon. juge Routhier a parlé ensuite sur les rapports de l'antialcoolisme avec les destinées du pays,

Mgr Bégin a prononcé le discours qui a terminé la séance.



Bibliographie



— LA VÉNÉRABLE MARIE DE L'INCARNATION *Fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec, par une Religieuse du même Ordre*, avec une introduction de Mgr BAUNARD; ouvrage approuvé par Monseigneur l'évêque de Nantes et honoré de plusieurs lettres approbatives d'éminents prélats. Nouvelle édition, augmentée de gravures authentiques hors texte; beau vol. de plus de 500 pages. Prix: 4 francs.

« C'est, dit Mgr Baunard, une existence pleine et continuellement montante que celle de cette religieuse, missionnaire et apôtre. Dans ce rigoureux commencement du dix-septième siècle, où les sages s'accordent à placer l'un des points culmi-

nants de la grandeur intellectuelle et morale de la France, une femme de tête et de cœur entend de bonne heure l'appel d'en haut. Privée de son mari, elle se fait Ursuline à Tours. Ce n'est que le premier pas dans la généreuse carrière où elle ne s'arrête plus...

« Maintenant elle est en Amérique. L'Amérique, c'est-à-dire les travaux, les épreuves, l'isolement, la misère, le froid, les horreurs de la vie sauvage, les périls, la guerre, l'invasion barbare, les incendies, la ruine, et vingt fois l'approche de ce bienheureux martyr que ce cœur viril croit toucher, et qui trompe jusqu'à la fin l'ardeur de ses désirs...

« La Vénérable Marie de l'Incarnation est de l'une et de l'autre patrie : du ciel et de la terre, mais avec un plus fort attrait vers la patrie d'en haut. Qui s'en étonnerait ? C'est bien d'elle que l'on peut dire que là où est notre trésor, là aussi est notre cœur. Jésus est pour elle ce trésor ; et déjà, plus de quarante ans avant les révélations de Paray-le-Monial, elle préconise le culte et prêche l'amour du divin Cœur qui a tant aimé les hommes. De dire l'ardeur et la lumière qui rayonnent des visites dont l'honneur Jésus-Christ serait chose impossible : il faut les avoir lues et recueillies de sa plume. C'est d'ailleurs une plume excellente que la sienne. Elle écrit cette forte langue de la première moitié du grand siècle qui trouve la beauté et l'éloquence dans la vérité, et qui place tout son art dans la simplicité...

« Cette physionomie, on le retrouvera ici, dans la vérité et le relief de ses traits. Comment en serait-il autrement ? Le récit n'est qu'un tissu dont les lettres et récits de la sainte religieuse fournissent tous les fils et forment la trame et le dessin. C'est elle qui parle, qui vit, dans ces pages fidèles qui mettent son âme aussi bien que les choses sous les yeux. Quant à l'historien, il n'a, semble-t-il, qu'un souci : celui d'entrer dans la pensée, la manière, le style même de ce parfait modèle, puis de s'effacer et de disparaître, comme ferait une fille bien élevée qui, contente et confuse à la fois de précéder un peu sa mère pour lui ouvrir la porte, ne songe plus ensuite qu'à lui laisser la parole, les hommages et le succès, en se cachant dans son ombre et se rendant elle-même attentive à ses discours.

« Elle n'obtiendra pas d'autre louange de moi-même en retour du grand plaisir d'intelligence et de cœur que m'a donné ce livre. Aussi bien d'autres lecteurs, — et ils seront nombreux, — ne manqueront pas de lui témoigner leur juste reconnaissance pour le même profit et le même plaisir.

« Mon dernier vœu est pour qu'un jour, bientôt le nom de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation soit inscrit au nombre de ceux que l'Eglise honore de son culte public; et qu'au sein de fêtes solennelles l'Europe et l'Amérique fassent monter ce nom dans leurs invocations, avec leurs actions de grâces à Jésus-Christ d'abord, admirable dans ses saints, puis au Pontife suprême qui aura permis, prescrit à toutes les générations de la proclamer Bienheureuse. »

(L. BAUNARD, *Directeur des Facultés Catholique de Lille.*)

— LECTURES CHOISIES à l'usage des Ecoles moyennes et des cours supérieurs des Ecoles primaires, par D. LESCOUHER, Inspecteur diocésain, 256 pages. — Prix: 80 c.; cart. 1,00 fr.

Nos prêtres et nos instituteurs chrétiens ont remarqué, non sans inquiétude, que l'esprit aussi bien que la pratique de la charité tend à diminuer parmi les enfants, qui semblent ne plus se préoccuper que de ce qui flatte leurs sens et leurs caprices, et versent comme tant d'autres dans l'égoïsme actuel.

Ils n'ont pas compris, les pauvres petits, que la charité chrétienne fait non seulement le bonheur de ceux qui en sont l'objet, mais bien surtout de ceux qui l'exercent. C'est de bonne heure qu'il faut former les enfants à la pratique de la charité, et le moyen le plus aisé d'arriver à ce résultat n'est-il pas de se servir de l'enseignement et des manuels scolaires ?

Dans ce but M. l'abbé LESCOUHER a publié un livre de lectures choisies dans les bons auteurs d'expression française, et dont toutes se rapportent à la charité.

---

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec. Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles.*

*Importateur de vins de messe*

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.

Téléphone — Bell 91.

“ National 169.



### Épitaphes en Métal

Nos épitaphes sont faites de métal solide, garanties contre la rouille et artistement finies. Elles conserveront leur éclat et dureront indéfiniment. Nous les fournissons avec inscriptions et prêtes pour la mise en position.

Demandez notre Catalogue No 4 contenant modèles et conditions

**A. BELANGER**  
Établi depuis 1867  
à MONTMAGNY Que